

Janvier 2017

L'élargissement de l'Union Européenne, l'essor économique de nombreux pays, la mondialisation des échanges et l'augmentation du tourisme nautique et du transport multimodal génèrent un essor important du trafic maritime.

La France, avec sa très grande **façade** maritime, bénéficie d'une situation géographique privilégiée.

Ce contexte est favorable à un développement important des aménagements en site maritime et une modernisation de l'ensemble des infrastructures portuaires.

Les bétons sont utilisés pour la réalisation de très nombreux ouvrages ou structures situés en site maritime qui participent à l'aménagement des infrastructures et installations portuaires de pêche ou de commerce, des bassins, des terminaux à conteneurs, des terminaux céréaliers, des bases nautiques, des ouvrages de protection et de défense des côtes (épis, brise-lames), de protection des ports (digues, jetées), des ouvrages de mise à l'eau de navires ou de construction navale, des quais et appontements pour le chargement et le déchargement...

Les ouvrages peuvent être :

- coulés en place, à l'air libre ou sous l'eau
constitués de produits préfabriqués en béton.
préfabriqués en cale sèche (puis mis en eau et acheminés par flottaison jusqu'à leur emplacement définitif).

Le béton peut être armé ou précontraint.

Découvrez l'ensemble de la revue



Cet article est extrait de **Les ouvrages en béton en site maritime**

Auteur

Patrick Guiraud



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet